

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		<b>Communauté de communes du Clermontais</b>
Date de la convocation	2 mai 2017	Séance du : 10 mai 2017
	<u>Votes : 40</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le dix mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 37	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc-Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joël AZAM (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) représenté par M. Jean COSTES (Salasc).

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Georges GASC (Paulhan), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

### **Objet : Convention de passage d'un itinéraire de randonnée à Vélo Tout Terrain dans une propriété privée avec la Communauté de communes du Clermontais**

Monsieur BARDEAU informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre du renouvellement des conventions du site VTT FFC n°51 du Salagou qui datent de 2005 et de la mise en place de la Grande Traversée du Massif Central (GTMC), itinéraire d'itinérance, il convient d'approuver une convention type, selon les conditions visées dans la pièce jointe.

Il précise que cette convention rappelle que le Site VTT- FFC du Salagou et la GTMC mettent en place des circuits de randonnées VTT en partenariat avec la Communauté de communes du Clermontais. Les circuits traversent des propriétés privées. L'autorisation de passer sur ces propriétés est déterminée par ladite convention.

La Communauté de communes réalise les aménagements nécessaires à ces itinéraires ainsi que la mise en place d'une signalétique destinée à orienter et à canaliser le cheminement des randonneurs, itinéraires qui font l'objet d'une labellisation par la FFC.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le Conseil Communautaire, oui l'expose de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la convention de passage d'un itinéraire de randonnée à Vélo Tout Terrain dans une propriété privée avec la Communauté de communes du Clermontois telle que présentée en pièce annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a star above their head.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20170512-2017-05-10-02-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2017  
Date de réception préfecture : 15/05/2017